

Journée d'actualité Décryptage de la loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)

Le contexte de la journée :

La loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) votée définitivement le 16 octobre 2018 par le Parlement, marque un tournant majeur en matière de **politiques du logement**, **de l'urbanisme et d'aménagement**.

D'un projet de loi comportant initialement 65 articles, le parcours législatif a abouti à l'adoption d'un texte en contenant **234**.

Pour mesurer l'impact de ce texte sur le territoire normand, le CNFPT Normandie vous propose de le décrypter lors d'une journée d'actualité prévue le :

Jeudi 31 janvier 2019 de 9 h à 17 h <u>Université de Caen Normandie – Amphithéâtre Daure</u> Esplanade de la Paix, 14000 Caen

Ouverture des travaux par **Olivier Compain**, directeur des délégations de Normandie Caen et de Normandie Rouen du CNFPT et **Jean-Christophe Pagnucco**, doyen de la faculté de droit, administration économique et sociale et administration publique droit de l'Université de Caen Normandie.

Programme de la journée :

- Quel apport de la loi ELAN au droit de l'urbanisme ?
 Autorisation du droit des sols, régime du lotissement, réforme du contentieux de l'urbanisme et loi littoral....
- Quelle application de la loi ELAN sur le territoire normand ?
 Logement, attractivité des centres-villes, protection du patrimoine, la mobilisation de nouveaux outils d'aménagement.....

Intervenants:

Cette journée organisée sous forme de table-rondes réunira différents acteurs de ces politiques publiques qui vous livreront leur analyse pour les institutions et territoires dont ils ont la responsabilité :

Elus territoriaux et nationaux, magistrat, directeur général d'OPH, directrice de l'habitat de collectivité territoriale, notaire, universitaire.

Public:

Agents territoriaux et élus.

Inscription:

L'inscription se réalise à l'adresse suivante : https://inscription.cnfpt.fr/ : avec le code stage **D1D30 001**

Cas particulier pour l'inscription des élus : il convient de préciser «Elu» dans la rubrique Emploi/Fonction, puis de sélectionner «Agent public non fonctionnaire et élu» dans Statut et «Elu» dans Qualité. Ne pas tenir compte du bon de commande généré automatiquement par l'inscription. La formation n'est pas payante.

Une convocation avec un coupon réponse sera adressée aux inscrits par courriel.

Prise en charge financière :

Repas libre. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à la charge des participants.

Contacts:

Normandie Caen:

Renseignements administratifs:

Stéphanie LEHAIRE, secrétaire de formation, 02 31 46 22 11,

stephanie.lehaire@cnfpt.fr

Renseignements sur la formation :

Marie-Christine VIALE, conseillère formation, mariechristine.viale@cnfpt.fr

Plan d'accès à l'amphithéâtre en cliquant ici